



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 avril 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Décisions adoptées par le Conseil économique et social à la reprise de sa session d'organisation de 2003

(5 et 25 mars 2003)

---

*Note* : Le texte provisoire des décisions adoptées par le Conseil à la reprise de sa session d'organisation de 2003 est distribué pour information. Le texte définitif sera publié dans le *Supplément No 1 des Documents officiels du Conseil économique et social* (E/2003/99).

## Table des matières

<i>Décision No</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Adoptée</i>	<i>Page</i>
2003/210	Thème du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social (E/2003/SR.5)	2	5 mars 2003	3
2003/211	Programme de travail du débat consacré aux activités opérationnelles de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social (E/2003/SR.5)	2	5 mars 2003	3
2003/212	Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux du Conseil économique et social (E/2002/3 et E/2003/SR.5)	2	5 mars 2003	4
2003/213	Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Conseil économique et social à des organisations intergouvernementales (E/2003/10 et E/2003/SR.5)	2	5 mars 2003	4
2003/214	Changement de dates et de lieu de la onzième réunion du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale (E/2003/SR.5)	2	5 mars 2003	4
2003/215	Nomination des membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales (E/2003/12 et E/2003/SR.6)	2	25 mars 2003	4

**2003/210****Thème du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social**

À sa 5e séance plénière, le 5 mars 2003, le Conseil économique et social a décidé que :

a) Le thème du débat consacré aux affaires humanitaires de sa session de fond de 2003 s'intitulerait « Renforcement de la coordination de l'assistance humanitaire fournie par l'Organisation des Nations Unies, une attention particulière étant accordée : a) au financement et à l'efficacité de l'assistance humanitaire; b) au passage de la phase des secours à celle de l'aide au développement »;

b) Il organiserait, sous ce thème, une table ronde sur ce thème subsidiaire : « Mesures prises pour faire face aux répercussions du VIH/sida et d'autres maladies épidémiques sur les interventions humanitaires ».

**2003/211****Programme de travail du débat consacré aux activités opérationnelles de la session de fond de 2003 du Conseil économique et social**

À sa 5e séance plénière, le 5 mars 2003, le Conseil économique et social, ayant considéré le programme de travail proposé pour le débat consacré aux activités opérationnelles de sa session de fond de 2003, a décidé de prendre note du programme de travail ci-après :

**3 juillet 2003****Matin**

Réunion-débat de haut niveau portant sur les ressources consacrées aux activités opérationnelles de développement et les progrès réalisés en matière de financement des activités de coopération pour le développement du système des Nations Unies

**Après-midi**

Dialogue avec les administrateurs des fonds et programmes

**4 juillet 2003****Matin**

Réunion-débat portant sur une évaluation impartiale et indépendante de la façon dont les fonds, programmes et organismes des Nations Unies sur le terrain assimilent les leçons tirées de leurs propres évaluations, et sur la formulation des propositions sur la façon d'améliorer les mécanismes de rétroaction au niveau local

**Après-midi**

Discussion avec les équipes de pays sur l'expérience qu'elles ont acquise en ce qui concerne la promotion d'une approche intégrée du développement rural aux fins de l'élimination de la pauvreté et du développement durable

**7 juillet 2003**

**Matin et après-midi**

Examen des progrès accomplis dans l'application de la résolution 56/201 de l'Assemblée générale, touchant l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

**2003/212**

**Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux du Conseil économique et social**

À sa 5e séance plénière, le 5 mars 2003, le Conseil économique et social a décidé d'octroyer le statut d'observateur auprès du Conseil à l'Institution intergouvernementale pour l'utilisation de la microalgue spiruline contre la malnutrition.

**2003/213**

**Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Conseil économique et social à des organisations intergouvernementales**

À sa 5e séance plénière, le 5 mars 2003, le Conseil économique et social a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa session de fond de 2003 la question de la demande d'octroi du statut d'observateur au Fonds commun pour les produits de base<sup>1</sup>.

**2003/214**

**Changement de dates et de lieu de la onzième réunion du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale**

À sa 5e séance plénière, le 5 mars 2003, le Conseil économique et social a décidé d'approuver la décision relative au changement de dates et de lieu de la onzième réunion du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, qui se tiendra, non plus du 7 au 11 avril 2003 à New York, mais du 10 au 14 novembre 2003 à Genève.

**2003/215**

**Nomination des membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales**

À sa 6e séance plénière, le 25 mars 2003, le Conseil économique et social :

a) A pris note de la lettre datée du 28 février 2003, adressée par le Président du Conseil au Secrétaire général<sup>2</sup> informant le Conseil de la nomination des membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales;

b) A noté que le Président avait informé le Conseil que les pays suivants s'étaient joints aux membres du Comité : Afrique du Sud, Chili, Éthiopie, Malaisie, Nigéria et Sénégal;

---

<sup>1</sup> Voir E/2003/10.

<sup>2</sup> E/2003/12.

c) A noté, en outre, que la Gambie, l'Indonésie, le Maroc et le Mexique avaient également décidé de participer aux débats du Comité en tant qu'observateurs.

---